

(1)

(N° 96.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1861-1863.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FEUILLETON N° 7.

I. — Prompt rapport

POUR LA SÉANCE DU VENDREDI 10 FÉVRIER 1863.

M. BOUVIER-EVENEPOEL, *rapporteur*.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
1.	17202.

Par pétition sans date,

Les administrations communales de Wyngene et Swevezele prient la Chambre d'accorder au sieur Hoyois la concession d'un chemin de fer se dirigeant de Pitthem sur Eeghem, Swevezele et Wyngene, pour se raccorder à la station de Ruysselede. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

II. — Rapports ordinaires.

M. VANHUMBEECK, *rapporteur*.

2. 17060. Par pétition datée de Bruxelles, le 1^{er} décembre 1864,
Le sieur Sterekx se plaint d'abus commis au conseil des prud'hommes de Bruxelles. — Concl. — Ordre du jour.

3. 17067. Par pétition datée de Charleroi, le 3 décembre 1864,
Le sieur Magonelle demande que le traitement des secrétaires de parquet soit porté au taux de celui dont jouissent les commis-greffiers. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 4. | 17069. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 3 décembre 1864,</p> <p>Le sieur Thys et d'autres membres de l'association générale ouvrière demandent une loi décrétant la liberté du travail et plaçant les ouvriers sous la loi du droit commun. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice, avec demande d'explications</p> |
| 5. | 17173. | <p>Par pétition sans date,</p> <p>Des habitants de Bruxelles demandent une loi qui abroge toute répression de la coalition comme telle et qui punisse simplement la menace et la violence, lorsqu'elles viennent des ouvriers comme lorsqu'elles viennent d'autres citoyens. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice, avec demande d'explications.</p> |
| 6. | 17070. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 3 décembre 1864,</p> <p>Le sieur Vandervelden, demeurant à Bruxelles, né à Gendringen (Pays-Bas), demande l'autorisation d'établir son domicile en Belgique. — Concl. — Ordre du jour.</p> |
| 7. | 17073. | <p>Par pétition datée du 3 décembre 1864,</p> <p>Le sieur Vanwynsberghe réclame l'intervention de la Chambre pour que le tribunal correctionnel de Dinant donne suite à une réclamation dont il est saisi contre le sieur Purnode. — Concl. — Ordre du jour.</p> |
| 8. | 17074. | <p>Par pétition datée de Ryckevorsel, le 3 décembre 1864,</p> <p>Les membres de l'administration communale de Ryckevorsel prient la Chambre d'accorder aux sieurs Pavoux et Lambert la concession d'un chemin de fer direct d'Anvers à Turnhout, avec embranchements sur Herenthals et Breda.</p> <p>Même demande des conseils communaux d'Oostmalle et Zoersel. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.</p> |

M. BOUVIER-EVENEPOEL, 2^e rapporteur.

- | | | |
|----|--------|---|
| 9. | 17114. | <p>Par pétition datée de Villers-le-Peuplier, le 11 décembre 1864,</p> <p>La veuve Dejardin demande un congé pour son fils Victor-Joseph, caporal au régiment des grenadiers. — Concl. — Ordre du jour.</p> |
|----|--------|---|

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 10. | 17139. | Par pétition datée de Hasselt, le 13 décembre 1864,
La dame Hustinx, veuve du sieur Vandembavière, décoré de la croix militaire de Guillaume, en 1815, demande la pension dont jouissent les veuves des anciens légionnaires. — Concl. — Ordre du jour. |
| 11. | 17168. | Par pétition datée de Waha, le 4 décembre 1864,
Les bourgmestres et échevins de Waha, Roi, Hodister, Halleux, Marche et Laroche demandent que le chemin de grande communication de Marche à Laroche, qui traverse le territoire de ces communes, soit décrété propriété de l'État. — Concl. — Renvoi à M le Ministre des Travaux Publics. |
| 12. | 17122 | Par pétition datée d'Ixelles, le 12 décembre 1864,
Le sieur Le Lorrain proteste contre des accusations dont il a été l'objet et demande la restitution de ce que son fils a dû payer à l'autorité militaire. — Concl. — Ordre du jour. |
-